L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 11 JANVIER 1882.

Les compagnies d'assurances ont élevé le taux sur les marchandises d'Opera Paris.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 11 janvier—Temperature: Pluie toute la journée suivie d'un temps clair, vents du sud-ouest au nord-ouest, légère hausse de la température.

Temperature du 10 janvier 1882.

Thermometre de C. Dufrene, Opticien.

6 heures du matin	Fahrenheit 65	Centigrade 18
Midi	74	23
3 P. M.	76	24
6 P. M.	73	23

Mardi, 10 janvier 1882.

Temperature (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Ga.	64	Louisville, Ky.	42
Atlanta	54	Memphis, Tenn.	51
Cincinnati, O.	44	Mobile, Ala.	70
Corinth, Miss.	64	Montgomery, Ala.	74
Chattanooga, Tenn	50	Nashville, Tenn.	58
Cincinnati, O.	44	New Orleans, La.	76
Davenport, Iowa	32	Omaha, Neb.	27
Dubuque, Iowa	32	Pittsburgh, Pa.	37
Galveston, Texas	68	Shreveport, La.	70
Indianola	66	Springfield, Mo.	50
Keokuk, Iowa	32	St. Louis, Mo.	34
Key West, Fla.	77	St. Paul, Minn.	—
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	74
Leavenworth, Kan	39	Yankton, D. T.	—

Hauteur des eaux au-dessus du Pilotage (eaux les plus basses).

Augusta	8.05	Nashville, Tenn	35.09
Cairo, Ill	27.02	New Orleans	4.01
Cincinnati, O.	27.05	Omaha, Neb	—
Davenport, Ia	2.06	Pittsburgh, Pa	11.06
Keokuk, Iowa	—	Shreveport, La.	13.06
La Crosse, Wis.	—	Vicksburg, Miss.	13.00
Leavenworth, K	3.11	St-Paul, Minn.	—
Louisville, Ky.	14.10	Yankton, Dak	38.86
Memphis, Tenn	20.10	Yazoo City	—

P Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874

JOHN H. BERARD,
[1] Private Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au Bureau de Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Joseph Poucher à Lucy Barber.
Andrew Kessler à Lizzie Arpel.
Wm Villere à Mme Elizabeth Lucke.
Mark H Porter, à M E O'Sullivan.
Aristide Bourgère à M A Bougère.

Naissances.

Mme Chas Dickber, un garçon, 7 mars.
Colbom Flosger, un garçon, 10 jan.
Clance Barrelino, un garçon, 8 déc.
Bartolomeo Ricciardo, un garçon, 1 jan.
Adolf Palmisano, un fille, 1 jan.
Frederick Herbert, une fille, 2 jan.
Gaetano Barbera, une fille, — déc.
Philip A Schneider, une fille, 1 jan.

Décès.

Emma Smith, c, 13 ans, 147 Howard.
Andre M Mass, 15 jours, 520 Girod.
John Devereux, 76 ans, 551 Camp.
George Watson, c., 42 ans, Franklin, près Jourdan.
Heinrich Stillermann, 53 ans, Decatur st Français.
Samuel Gaines, c, 4 ans, 609 Tchoupitoulas.
Dame veuve Mary Soude, 53 ans, 518 Josephine.
Harry Kleinland Abel, 26 ans, Collége st l'Avenue Napoleon.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

CITY HOTEL.

A Hoskett, J K Sessions, Woodville, Miss; John M Crowell, St-Louis; Geo D McKissel, Woodville, Miss; Dr S H Wright, Fabius River; G P Ferguson, E Merriner, J D Nelson, Red River Ld'g; J H Skinnig, New-York; F M Colby, Hyde Park, Mass; A L Wheeler, Mme Wheeler and child, Chicago; W S Fisher et enfant, Ouest Baton Rouge; F W Miol, paroisse Iberville; R Davidson, J Whitehead, San Francisco; P K Myers, Bangor, Me; E Pettibone, F P Hixon, Hannibal, Mo; W N Ballard, miss; A J Wolf, Le; B F Brown, Lake Providence; J Jenkins, Grenada, miss; G W Price, Walnut Valley, miss; Mme A R Garner, Assomption; M Green et fame, Jackson, miss; J W Akins, mon Point, La; Alvin R Clark, H B Anderson, San Antonio Point, mex; F Vios, F Prota et famille, Mexico; E Ryder et femme, Liverpool, Ang; W W Garner et famille, Natchez, miss; S B Hicks, Shreveport, La; H C Garris, Goodriches ldg, La; Wm H Irwin, wheeling; J McIntosh, S S City of merit; Mme Rose Lambert, Pointe Coupée; J Clemens, Miss; Dr Caroling et femme, mre Caroling, Houston, Texas; D F Cannon, N C; J T Mercer, Austin, J G Wurl Beaumont, Texas; J E Riley, J E Riley, Texas; The J Morgan, Lac; J A Childs, ville.

—Le steamer "City of Merida" est arrivé, de Vera Cruz, hier matin, à son quai. Il y avait à bord un bon chargement et les passagers suivants:

J W Wilson, Theo Baldwin, H L Desmarets, Charles D Tyng, Dr E D Wise, col E A Crane, E Ryder et femme, E D Moore, A H Reese, H W Guan, B B Anderson, A B Clark, R Colman, H D Porter, J Molina, J M Calleiro, Emilio Lavin, E Le Conte, J Alos, A Arellar, A Ruiz, F Prota et famille, F Gutierez, Miss Pilar, J Alvarez, P Cag de, E Guanin, S Gordon et famille, R Williams, W R Stevens, T H O'Brien, Mme Alice Woods et deux enfants.

Cour criminelle de district.—

A la section A, (juge Roman). A. Simon et T. M. Cowick se sont reconnus coupables de port d'armes cachées. Le premier a été condamné à $5 d'amende, le second, à une amende de $2.

Wm Green et Stephen Phillbin, convaincus de voies de fait, ont été condamnés, le premier à $50 d'amende ou deux mois de détention à la prison de paroisse; le second, à $25 d'amende ou un mois de détention à la même prison.

Le jugement de Gustave Golding, accusé d'homicide, a été remis à mercredi, aujourd'hui.

A la section B, — Juge Luxenberg,— Henri Staub et Anatole Germain ont été condamnés, le premier, à $5 d'amende ou cinq jours de détention à la prison de paroisse; le second, à $10 d'amende ou dix jours de détention à la même prison, pour voies de fait.

Cour de recorder Hiltenberger.— L'interrogatoire de Jack Epps, accusé du meurtre de Wade Hampton ou Dad; celui d'Estelle Brown, de Joseph Bess, Jennie Brunel et Joseph H. Popnina, prévenus d'être ses complices, a été remis à lundi prochain.

F. M. Cowhick, accusé de port d'armes cachées, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

Frank Wilson et Thomas Jones ont été condamnés à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police parce qu'ils n'ont aucun moyen d'existence.

Fred Wogel et A. Dories, accusés de bataille et de bris de paix; un nommé Welsh, prévenu de voies de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Thomas Gallagher, convaincu de n'avoir aucun moyen d'existence, de s'être enivré et d'avoir troublé la paix, a été condamné à $20 d'amende ou trente jours de détention à la geôle de police.

John Considine a été condamné à $10 d'amende ou vingt jours de geôle de police, pour ivresse, bataille et bris de paix.

Monsieur Lorie et Annette Masparo, convaincues d'ivresse et de bris de paix, ont été condamnées à $5 d'amende ou dix jours de détention à la geôle de police.

Cour du recorder Davey,— Edward Johnson, prévenu d'obtention de marchandises sous de faux prétextes; Charles Adrian, accusé d'avoir blessé Richard Maley; John Gardner, prévenu de vol—est été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $250.

John Revera, accusé d'avoir enfreint l'ordonnance qui défend de jouer aux dés, etc., sur les trottoirs; Robert Ritchen, prévenu de voies de fait; Kate Bellet, accusée de vol—ont été requis de fournir un cautionnement de $250 en attendant l'instruction.

Martha Brown, accusée de complicité dans le meurtre de Laura Coles, a été envoyée à la cour criminelle de district. Cautionnement de $1000.

Mlle Kernan a été envoyé à la même cour sous prévention de vol. Cautionnement de $500.

L'arrestation de José du Silva.—Hier matin, à dix heures, la suite de l'interrogatoire de José de Silva a été reprise à la cour de l'honorable M. M. Cohen, commissaire des Etats-Unis.

L'inculpé a été appelé comme témoin. Au moment où il allait être assermenté, M. Goldthwaite s'est opposé à ce qu'il témoignât, en se fondant sur ce qu'il était accusé, mais le magistrat a déclaré l'opposition inadmissible. L'inculpé ayant été assermenté, a fait la déclaration qui suit:

"Je suis né à Mariana, près de la Havane, où j'ai toujours vécu.

(On a montré au témoin un paquet de lettres.)

J'ai reçu ces lettres, à la Havane, en novembre dernier, de Maria Duran. Une d'elles est de M. Terrare, mon parrain, à la mère de Mlle Duran.

A la Havane, j'ai donné ma déposition par force; c'est M. Terrare qui m'y a obligé. Je considère mon témoignage comme nul. M. Terrare est le plus partisif de Maria Duran et vit avec Mme Duran. Il n'est pas marié avec elle, car il a un femme."

M. Goldthwaite ayant à s'occuper d'une affaire à la cour civile, l'instruction a été renvoyée à midi, mais, à cette heure, il a fait savoir au magistrat qu'il ne pouvait pas s'absenter de la cour. La suite de l'interrogatoire a alors été remise à ce matin, dix heures.

Loterie de la Louisiane.—Voici les numéros qui ont gagné les principaux lots au tirage du mardi 11 janvier:

Nos 76,096	$20,000
" 19,096	10,000
" 50,909	5,000
" 10,230	2,500
" 10,835	2,500
" 9,452	1,000
" 15,714	1,000
" 29,757	1,000
" 44,504	1,000
" 46,839	1,000
" 4,134	500
" 14,182	500
" 27,104	500
" 30,480	500
" 40,798	500
" 42,439	500
" 42,892	500
" 45,782	500
" 52,475	500
" 55,747	500
" 56,571	500
" 61,129	500
" 71,813	500
" 76,033	500
" 79,356	500
" 80,249	500
" 80,463	500
" 83,873	500
" 90,994	500
" 97,786	500

Conseil municipal. — Avant de siéger en Conseil dans la salle de leurs séances, les Administrateurs de la ville se sont réunis, hier, dans le salon du Maire et y ont longuement traité les questions diverses qui, actuellement, absorbent leur attention. Avec son urbanité habituelle, le chef de nos autorités municipales a fait un excellent accueil à toutes les personnes qui, pour des raisons d'affaires, réclamaient son ministère. Rarement avons-nous remarqué une animation aussi grande que celle qui régnait, dans la matinée, à l'Hôtel de Ville.

Vers deux heures de l'après-midi, le Conseil s'est réuni. A l'ouverture de la séance, M. Shakespeare a annoncé qu'il avait nommé J. C. Logan et Henri Waldemar Max membres de l'Université de la Louisiane, deux jeunes gens qui se sont montrés dignes de cette distinction par de brillantes études classiques; aussi qu'il avait remplacé M. H. de Buy, opérateur télégraphique démissionnaire, par M. Thos Cummings.

M. Delamore a fait un rapport repoussant toutes les demandes de réduction d'assessements, notamment celles de Mme Geo. Brown et de MM. Jerry Lyons et H. J. Mullan.

Une allocation a été votée en faveur des agents de police F. Mullady, P. McGrath et W. Leprêtre, tous retenus chez eux par la maladie, le mois dernier.

Une pétition de M. G. O Hara a été déposée sur le bureau. Le pétitionnaire, propriétaire du salon de liqueurs, 32 rue Royale, demandait que le gardien de la paix, de faction tous les soirs à son établissement, fut payé par la ville et non par lui.

Un amendement proposé à l'ordonnance de concessions à l'endroit de la Compagnie des Hangars à Sucre, a été mis à l'ordre du jour du lendemain. Un rapport du shérif civil accusant les taxes perçues durant la dernière semaine, a été lu.

Des allocations ont été votées pour le paiement des dépenses courantes de l'Administration dans ses divers départements.

M. Delamore a présenté une résolution ayant pour objet d'inviter tous les créanciers de la ville à accepter un intérêt réduit, mais uniforme, sur toutes leurs réclamations, intérêt qu'il serait possible à la Municipalité de payer sans la levée d'une nouvelle taxe.

La mise aux voix de cette résolution a donné lieu à de longues discussions. M. Huger s'est prononcé contre, parce qu'une pareille mesure n'aboutirait pas. La ville doit payer intégralement toutes ses dettes.

M. Delamore fit a répondu que la proposition n'avait jamais été faite aux créanciers de la ville; et que si elle était mal accueillie, les Administrateurs auraient la satisfaction d'avoir fait ce qu'ils croyaient leur devoir.

Avec une ironie mordante, M. Guillotte a dit qu'il favorisait l'adoption de la résolution parce que ses collègues, dans maintes circonstances, avaient fait preuve d'un si grand génie financier, qu'il espérait bien que dans cette circonstance, ils trouveraient le moyen de payer un dollar avec cinquante sous. La résolution a été adoptée.

Le Conseil a levé la séance après avoir débattu des questions dénuées d'intérêt.

Elections de directeurs de banques.—Plusieurs élections de directeurs de banques ont eu lieu hier.

Ont été élus:

Au New Orleans National Bank, MM.

A. Baldwin, Sigmund Kats, Charles Chaffe, John H. Hanna, K. R. Craig, Sam I Delgado, D. C. McCain, Chas H. Hock, Robt Maxwell, Henry J. Venn, W. Benedict, David Jackson.

A l'Hibernia National Bank, MM.

Andrew Stewart, Adam Thomson, Jos W. Stone, G. R. Westfeldt, H. M. Preston, John G. Devereux, Geo. R. Preston;

A l'Union National Bank,

MM. Jas F Richardson; Wm Hartwell; A J Gomila; Chas Roberts; Jules Aldige; E F Levillaverde; N D Wallace; T C Herndon; Victor Meyer; C Kohn.

Au Mutual National Bank,

MM. Coleman, Lloyd R; Fourchy, Paul; Hardie, John T; Maspero, P; Soakespear, J A; Taylor, B W; Van Wickle, J C; Woods, J B; Lyons, I L.

Au Louisiana National Bank, MM.

Theo L Airey, Louis Bush, Charles Lanier, John T. Moore, Wm H Matthews, Joseph E. Godsey, R. M. Wasmsley.

—Le New Orleans Gas Light Company a élu hier les directeurs dont les noms suivent:

MM. James Jackson, B Biscoe, J W Burbridge, D F Kenner, S R Kennedy, T J Semmes, J Geddes.

Rixe.—Hier, à quatre heures de l'après-midi, une rixe a eu lieu, dans la rue Lafayette, entre Wm Hill et John Beandron, tous deux de couleur.

Dans la mêlée Beandron a tiré un pistolet de sa poche et a fait feu sur Hill qui a été grièvement blessé à la joue droite. On l'a transporté chez lui. Il a reçu les soins du Dr Venale qui a refusé de se prononcer sur l'état de la blessure. Beandron s'est enfui après avoir jeté sur le trottoir l'arme qui a été ramassée par Joshua Howard qui l'a remise à l'officier Daley.

L'association de l'armée du Tennessee, division Louisianaise. — **Election annuelle.**— L'élection annuelle des officiers de cette association a eu lieu, hier soir. Elle a donné le résultat suivant:

Président, J. A. Chalaron;
1er Vice-président, John Augustin;
2me Vice-président, H. N. Jenkins;
3me Vice-président, A. J. Lewis;
Trésorier, A. W. Hyatt;
Secrétaire aux minutes, Jos. D. Taylor;
Secrétaire aux finances, Acide Boisblanc;
Secrétaire correspondant, Eugène May;
Médecin, Y. E. Le Monnier, M. D.

L'association a un crédit du fond de la tombe, une somme de $2580, et $1271 en caisse.

Quarante-neuf membres ont été reçus, l'année dernière, ce qui fait un total de 304 membres.

Paragraphes.—Le chef de la police a reçu, d'Angleterre, deux circulaires qui lui donnent une description de certains bijoux qui ont été volés le 4 décembre dernier, dans la résidence de lord Trevor Bryklait Chirk, en Angleterre. Les circulaires donnent la description des voleurs; ce sont les nommés John Vandenstein ou Henri Norrs ou Hamilton Gordon ou Henri Ricardo, âgé de 52 ans, et Henri Fulton ou Charles Lawrence ou S. P. Clancy ou Henri Williams ou Lewis Henry. Williams. Le premier a été condamné le 10 août 1865 à 20 ans de surveillance à l'île Spike, Irlande, pour vol, le second a été condamné à Belfast, le 17 décembre 1877, à 5 ans de surveillance pour le même délit. Les vols ont été commis dans les premiers mois de l'année dernière. Une forte récompense est offerte pour leur arrestation et pour le recouvrement des bijoux.

—Le bateau à vapeur Fanchon s'est heurté, hier matin, à six heures, contre le Fred Blanks, à la longue vue, paroisse St-Jacques; une de ses roues a été fortement endommagée. Le Blanks l'a remorqué à son quai.

—Mme Nicholas Hemard, âgée de cinquante-trois ans, est morte, subitement, à sa résidence, sur le Bayou St-Jean, près de la porte de pirogue.

—Alack Johnson, c, a été transporté à l'hôpital, de la station du Port. Il souffrait d'une blessure au pied, occasionnée par la décharge accidentelle d'un fusil qu'il manioit dans le moment. L'accident a eu lieu à Bienvenue.

—Des voleurs ont essayé de s'introduire dans la chambre de M. A. A. Monsan, No 120 de la rue du Camp. M. Monsan, réveillé au bruit, s'est levé et a déchargé son pistolet. Le rapport de la police ne dit pas si M. Monsan a déchargé l'arme sur les voleurs ou en l'air.

—C'est en ce moment même de vider une affaire d'honneur que M. Léon Palas et M. A. Ladeur, qui avaient échangé un cartel, ont été arrêtés et ont dû fournir un cautionnement de $1000.

—Hier soir, à six heures, Léon Simmons, c, accusé d'attaque à main armée et de menaces de tuer Martha Berry, a été arrêté à l'enseigne Peyton et Franklin.

—John Nolon a été accosté, hier soir, à sept heures, par un inconnu, au coin des rues Girod et Magazine. Il a reçu plusieurs blessures graves au dos et à la tête. On l'a transporté à l'hôpital.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin, à cinq heures et demie, la police a fait 40 arrestations, dont 9 dans le premier "precinct," 1 dans le deuxième, 14 dans le troisième, 1 dans le quatrième, 5 dans le cinquième, 4 dans le sixième, 3 dans celui des faubourgs. Elle n'en a opéré ni dans le septième, ni dans le sous-septième, ni dans le huitième, ni dans celui du port.

—Des voleurs sont entrés chez Mme J. W. Kelly, qui tient un magasin coin Dorésipy et Commune; ils y ont enlevé pour deux cents piastres de marchandises.

Réforme de la magistrature en France.—Le correspondant parisien de l'*Indépendance Belge* donne l'exposé du projet de loi que M. Cazot se propose de présenter à l'ouverture de la session de 1882, pour la réforme de la magistrature:

"La première partie est relative aux juges de paix, dont il étend la compétence dans de très larges proportions, et dont il améliore sensiblement la situation pécuniaire.

"Il supprime les tribunaux d'arrondissement et institue dans chaque chef-lieu de département un tribunal unique, dit de département, qui aura une délégation permanente dans les arrondissements dont l'importance l'exigera.

"Certaines délits correctionnels étant aux termes du projet déférés aux juges de paix, et certains autres au jury, le chiffre des affaires correctionnelles que les tribunaux de première instance seront à juger se trouvera sensiblement réduit.

"Comme conséquence de ces réformes, le nombre des magistrats du tribunal d'appel subira des réductions considérables.

"Pour toutes ces réductions de personnel, ainsi que pour celles qui vont être la conséquence de la suppression des tribunaux d'arrondissement, le projet du gouvernement donne carte blanche au garde des sceaux, qui choisira les membres de la nouvelle judicature parmi les magistrats actuels qui lui inspireront le plus de confiance.

"Les magistrats évincés par suppression d'emploi recevront une pension de retraite; mais il ne sera pas touché au principe de l'inamovibilité, en ce sens que tous les magistrats réinstallés ne pourront être révoqués ni déplacés selon le bon plaisir du gouvernement. C'est sur cette question du maintien de l'inamovibilité que le débat le plus vif portera, selon toute vraisemblance, mais je crois savoir que le gouvernement est résolu à ne faire sur ce point, aucune concession."

—La "République française" dit M. Albert Dethez, dans le *Courrier du Soir*, est redevenue révisionniste. Elle donne même en faveur de la révision, un argument très juste et très fondé: "C'est que les électeurs qu'on veut bien qualifier de ruraux, ceux des petites communes, sont aussi révisionnistes, si ce n'est plus, que les électeurs des grandes villes.

Ce que la "République Française" ne dit pas, ce sont les motifs qui rendent la révision populaire dans les campagnes.

Ces motifs ne sont pourtant pas bien difficiles à découvrir.

Le paysan, comme l'ouvrier, est fermement attaché à la République, mais, en somme, il ne comprend rien à l'organisme constitutionnel et parlementaire.

Ce qu'il voit par exemple, et très clairement, c'est que la politique est, comme toujours, une chose qui se fabrique sans lui, en dehors et loin de lui. Fonctionnaires, députés, sénateurs, serviteurs de tout ordre, font leurs affaires et non les siennes. Il est lui, peuple, souverain s'il l'on veut, le roi du vote, mais, le lendemain, la souveraineté lui échappe et il n'exerce pas le moindre contrôle direct sur ses propres affaires.

C'est cette situation, que le peuple des campagnes, aussi bien que celui des villes, voudrait voir cesser. Voilà pourquoi l'idée de la revision lui plaît, et lui paraît aussi longtemps qu'il n'aura pas réussi à être réellement le maître dans ses propres affaires.

Jules Massenet.

Le 27 avril 1877, dit Mallat, dans le *Courrier du Soir*, l'Opéra donnait la première représentation du "roi de Lahore."

C'était la première œuvre théâtrale d'un jeune compositeur, jusque là connu de quelques privilégiés.

Le lendemain, tout Paris connaissait le nom de M. Massenet et saluait en lui un maître de l'avenir.

Aujourd'hui, la France sait qu'elle n'a rien à envier à l'Allemagne, et elle l'apprend de la Belgique. Bizarre!

Etrange! mais bien français, n'est-ce pas!

M. Massenet n'a pas attendu l'âge de Rossini et de Meyerbeer pour nous donner des chef-d'œuvres. Le temps va vite; la production doit être hâtée; il faut que le talent soit mûr aussitôt sa naissance.

Aussi bien, le génie n'a pas d'âge et si la fortune aime les audacieux, la victoire, qui est femme, chérit les jeunes.

Jules Massenet n'a pas encore quarante ans. Il ne procède de personne, il est lui-même, il est Massenet et ça nous suffit.

Il a su merveilleusement adapter son génie à notre époque fiévreuse et maladive où la passion exaltée touche à la névrose, où nous concevons l'hitérie, ou n'osant pas nous avouer que ce siècle va mourir dans un accès de délire nerveux. Massenet a-t-il compris son temps, ou bien son génie; est-il l'expression musicale de notre génération surmenée par la vie à outrance? je ne sais, et laisse cette question aux psychologues.

C'est une des causes secrètes de son succès.

Un de mes confrères vous dira: "Hérodiade" et vous fera connaître l'œuvre; j'ai voulu seulement saluer le compositeur français et crier de ma faible voix de chroniqueur à l'allemand de Bayreuth qui nous menace de son invasion musicale:

"Vive Massenet, monsieur!"

Frank Ross trouvé au No 249 rue Décatur, a été délaissé des Opera Puffs.

Un fait véritablement extraordinaire s'est produit ces jours-ci dans le quartier du Palais-Royal. M. M..., concierge, rue Villedo, avait porté quelques jours des chaussettes en laine marron, que sa femme avait tricotées elle-même avec le soin le plus minutieux, lorsque jeudi dernier, il ressentait aux pieds des douleurs très-vives et dut s'aliter.

Les pieds du malheureux M..... gonflaient pour ainsi dire à vue d'œil, et le premier médecin appelé constata une tuméfaction qu'il déclara être le résultat d'une intoxication et présenter un danger immédiat.

Un second praticien fut consulté, et celui-ci, qui, par le plus grand des hasards, avait soigné, il y a un an, pour la même maladie, M. L..., officier de marine, descendu dans un hôtel de la rue Richelieu, se fit immédiatement montrer les chaussettes que le concierge avait quittées, et, au grand ébahissement de tous, les déclara empoisonnées.

Elles l'étaient en effet ainsi que l'a établi une expertise pratiquée dans l'officine d'un pharmacien, et voici comment:

La laine employée par Mme M..., était, nous l'avons dit, d'un beau marron foncé et, cette nuance est obtenue par une composition, dans laquelle entre, pour une très grande partie, une substance toxique au premier chef, la rosaniline, substance composée en traitant l'anilide (alcaloïde artificiel) par le tétrachlorure de carbone.

Des soins énergiques ont conjuré le danger et tout s'est borné à une information judiciaire tendant à rechercher de quelle fabrique provenait la laine empoisonnée.

La Patti charge $1000 et une boîte d'Opera Puffs pour une représentation.—Fille sonnée.

M. Maxim, l'inventeur de la fameuse lampe à incandescence qui a en tant de succès à l'Exposition d'électricité, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous lisons dans le *Journal du Diable*:

Une délégation composée de MM. Eug. Lesoq, ancien président de la Chambre de commerce du Havre; Emile Maquelier, membre de la Chambre de commerce; Ed. Westphalen, membre du Conseil d'arrondissement; Ernest Siegfried, négociant, et Lionnet, courtier, est partie, aujourd'hui, pour Paris, afin d'aller remettre à M. le ministre du commerce une pétition adressée au gouvernement par les principaux négociants de notre place.

Cette pétition, où se trouvent exposés les principaux desiderata du commerce du Havre, a trait principalement aux négociations en cours pour la conclusion d'un traité de commerce avec l'Angleterre; elle développe les raisons qui d'opposent à ce que notre gouvernement cède aux exigences outrées des délégués britanniques, auxquels, d'ailleurs, le président ministère, avait déjà répondu par une fin de non-recevoir.

Le Gerster, à la même de cesser, dans la Traviata, n'obtenu que des Opera Puffs à ses ennuis.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La révision de la Constitution. Le scrutin de liste.

Londres, 10.—Le correspondant du Times à Paris dit que, malgré le résultat favorable des élections sénatoriales, le gouvernement persévérera en faveur de la révision de la Constitution. Les changements que l'on compte faire relativement à l'élection des sénateurs vont augmenter la représentation des grandes villes et enlèveront au Sénat le droit de rejet du projet de loi de finance.

Le gouvernement propose aussi le système de scrutin de liste pour l'élection des membres de la Chambre des députés.

Découverte des Chambres françaises.

Paris, 10—Les Chambres se sont ouvertes aujourd'hui. Dans le Sénat, M. Gonthier de Rumilly, qui présidait comme doyen d'âge, a rappelé le discours de M. Gambetta à Cahors contre la révision de la Constitution qui est, dit-il, applicable maintenant.

M. Brisson a été réélu président de la Chambre des Députés.

Mort d'un sculpteur.

Rome, 10—Le sculpteur Jean Dupré est mort.

Incendie de mines.

Londres, 10—Les mines de soufre à Schmollitz, Hongrie, sont en feu, et l'on craint que les flammes ne puissent être éteintes. Les pertes se montèrent à plusieurs millions de florins.

Découverte importante d'armes à Cork.

Cork, 10—Un corps nombreux de police s'est rendu aujourd'hui dans la partie est de la ville où il a découvert enfouie dans la terre une caisse de 6 pieds contenant un grand nombre de carabines Jagde, une grande quantité de dynamite, de la poudre et des munitions.

La relaxation de MM. Parnell et Dillon ajournée.

Londres, 10 — L'association de la Presse, à propos du conseil de cabinet d'hier, dit que le gouvernement ne mettra pas pour le moment en liberté MM. Parnell et Dillon.

Remerciements de MM. Parnell et Dillon à la ville de Dublin.

Londres, 10—MM. Parnell et Dillon, dans une lettre adressée aux commis de la ville, envoient leurs remerciements à la corporation de l'honneur qu'elle leur a fait de leur accorder les franchises de la cité.

L'arrestation de Cornell prend de l'importance. On craignait que la bande dont il est le chef ne fît une invasion dans le district de Mill street. Les colonnes mises sous ordre à la ville de Mill street, pendant que la police empêchait les suspects de s'échapper.

Effet produit par le rescrit impérial en Allemagne.

Londres, 10. — Une dépêche de Berlin au Daily News dit que l'excitation provoquée par le rescrit impérial augmente sans cesse.

Le Daily News, dans son article financier dit que la politique internationale agit d'une façon défavorable sur le change des actions. Le pays reste inconstitutionnel, et les dessains cachés du prince Bismark causent de l'anxiété.

La situation des partis en Allemagne d'après Bismarck.

Berlin, 10—Ce qu'il y a ou de plus remarquable dans la séance, a été la déclaration dans laquelle il regarde l'interpellation sur les lois de fabrique qui venait des cléricaux, indique de leur part l'intention de la soutenir.

C'est comme une ouverture en faveur d'une alliance avec le parti de centre.

Le Roi et la Reine d'Espagne à Lisbonne.

Lisbonne, 10—Le Roi et la Reine d'Espagne sont arrivés ici. Le roi Louis et les membres de la famille royale entourés d'une cour brillante, ont reçu leurs hôtes à la station du chemin de fer, et les ont escortés jusqu'au Palais en grande procession. Sur la route où a passé le cortège, les rues étaient encombrées d'une foule immense. La réception a été enthousiaste. Un grand banquet a été donné en l'honneur de leurs majestés.

Présentation des droits de cité de la ville de Dublin à Parnell et Dillon.

Dublin, 10—La corporation demandera maintenant au comte Cowper, lord lieutenant de l'Irlande, de permettre que les privilèges de cette ville soient présentés à MM. Parnell et Dillon en prison. Il y a eu de nombreuses saisies d'armes à Tralee et à Connell.

Les troubles de la Dalmatie.

Vienne, 10—M. Beylandt Chaydt, ministre de la guerre, qui a donné sa démission à propos des troubles de Krevascie, a repris ses fonctions.

Il se fait aussi des envois de renforts militaires. Deux navires de guerre vont partir pour renforcer l'escadre du sud de la Dalmatie, surtout pour empêcher la contrebande d'armes venant d'Italie.

Poursuite contre la police de Dublin.

Dublin, 10—Des poursuites ont été accordées contre la police pour saisie illégale du Irish World dans les boutiques de marchands de journaux.

Le relevé de la baie de Samana.

Saint Domingue, 27 décembre—Un navire de guerre américain fait le relevé de la baie de Samana.

Près de 4000 boucaneiz de sucre sont prêts à être expédiés.

CONGRES.

Sénat.

M. Bayard, du comité des finances, fait un rapport en faveur du bill de la commission du tarif. Morrill, M. Garland fait un rapport contraire. Il est en faveur, dit-il, de la formation de la commission avec les éléments qu'elle possède déjà pour éviter toute discussion de section ou de parti.

Il fait ressortir l'avantage, la nécessité d'un tarif avec un tarif inefficace. Toute loi faite pour une classe et au bénéfice de quelques unes seulement est une perversion de la législation. Il rejette la doctrine suivant laquelle il faut un tarif protecteur; la taxe, pour être juste, doit être uniforme, universelle.

Le principal but du tarif, c'est de pouvoir favoriser l'industrie du pays, mais ce n'est qu'un avantage relatif qui ne doit pas servir de base à l'impôt. Il ne s'étendra pas sur les motifs du projet. Les autres membres parleront sur la question. Les taxes levées durant la guerre ne sont plus de mise en temps de paix.

Après le discours de M. Bayard, le bill de rachat de M. Sherman a été mis en discussion et bientôt après mis de côté.

M. Beck a fait un long discours en opposition au bill Morrill, qui est, selon lui, un moyen détourné employé par les monopoleurs. Ils ont employé ce moyen non seulement pour empêcher le Congrès actuel de faire une loi sur le sujet, mais aussi pour couvrir les énormités du système protecteur.

Il demande que l'on s'occupe immédiatement du tarif. Il pourrait être rédigé une loi ayant pour base la réduction des taxes, qui serait ensuite envoyé au comité des voies et moyens et présentée à la Chambre dans les 6 semaines.

Le but des protecteurs ou soi-disant tels, tel que l'on l'dévoile leurs jou réaux et leurs organes, c'est de faire nommer dans cette commission des hommes dévoués à leurs intérêts. La déclaration de M. Morrill que les changements devraient être faits par des amis, au lieu de l'être par des ennemis, est parfaitement facile à comprendre.

Le bill a le tort de diminuer les droits et les pouvoirs du Congrès. Chaque Chambre est investie du droit de présenter des lois de revenu ou de changer la taxe.

M. Morrill reproche à M. Beck d'avoir attaqué le bill uniquement pour faire valoir la prospérité croissante du Sud qui vient de se jeter dans l'industrie manufacturière. Il a tellement fait l'éloge du commerce libre que, sans doute, il voudrait le faire adopter par son parti.

Quant à la taxe du coton dont le détacher ce plaît, c'est la seule que pale le Sud, tandis que le Nord, l'Est et l'Ouest paient des dizaines de millions pour soutenir le gouvernement.

Si lui, M. Morrill, était homme du Sud, il lèverait une taxe de revenu intérieur sur chaque livre de coton produit dans ce pays, excepté celui qui serait pour l'usage des familles.

Il demande des primes d'exportation à tous les cotons filés, etc., envoyés à l'étranger. En peu de temps l'exportation des cotons du Sud serait doublée.

Le Sénat s'ajourne.

Chambre.

Benjamin Wood comparaît devant la barre de la Chambre et est admis comme membre.

La Chambre reprend la considération de l'élection contestée de l'Utah. Il s'agit de la résolution présentée par M. Haskell, de Kansas et déclarant que Allen G. Campbell, élu délégué de l'Utah, a droit à être nécessairement *prima facie*.

M. Reed, du Maine, présente une résolution référant au comité des élections la question de droit *prima facie* d'être assermenté, disputée par Campbell et Cannon, ainsi que tous les certificats et papiers présentés de chaque côté, avec instruction de faire un rapport sur cette contestation, le plus tôt possible.

Le comité d'agriculture a résolu de rapporter un bill allouant $5000 pour dépenses des différents ministères du transport à Washington de produits agricoles et minéraux qui ont été à l'exposition d'Atlanta et présentés au gouvernement des Etats-Unis.

WASHINGTON.

Affaire Guiteau.

Washington, 10—La salle de la cour est littéralement encombrée de curieux quand le juge Cox fait son entrée. Presque toutes les figures sont nouvelles. On s'en aperçoit à l'anxiété où se trouve chacun de voir le prisonnier quand il passe pour aller se placer au banc des accusés.

Ex. passait près de son frère, Guiteau lui glissa à l'oreille ces mots: Venez me trouver au banc; j'ai quelque chose de très important à vous communiquer.

En s'asseyant, le prisonnier défait un gros paquet de journaux, et déployant son manuscrit, il le parcourt avec attention.

Lejuge Porter commence en plaidoirie un peu avant 10 heures, et il ne manque pas un seul instant d'attirer l'attention de tout ceux qui assistent à la séance.

Guiteau voulait d'abord faire entendre son manuscrit, mais bientôt après il prête la plus grande attention au plaidoyer.

On croit que le juge Porter parlera jusqu'à l'heure de la suspension de la séance. On n'a entendu rien de semblable depuis les 9 minutes qu'a duré ce procès.

Le juge Porter passe en revue la conduite du prisonnier et celle de la défense, le crime, dans tout son honteux aspect. Le silence devient pénible et l'on sent que l'heure approche où le sort va se décider de toutes les faiblesses qu'elle a manifestées dans l'accusé.

Les spectateurs commencent à comprendre l'horreur du crime et semblent le châtiment sera solennel.

Le prisonnier se retourne sur son banc et son anxiété est telle qu'il ne peut même procéder à une interruption. Peu à peu, l'accusé reprend son sang-froid et commence à interrompre par des contradictions et des dénégations.

Mais cette fois, l'insupportable impudence du misérable est réduite à néant sur le bruit qu'il fait, car ses attaques, ne peuvent interrompre l'avalanche des accusations qui découlent des lèvres de l'éloquent accusateur. L'accusé se trompe, votre Honneur, dit le juge Porter, s'il croit par ses indécent